

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 108 (1982)
Heft: 20

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Baudepartement des Kantons Basel-Stadt, GGG Breite AG	Gestaltung des Areal Breite — Zentrum in Basel, CI	Alle im Wirtschaftsraum Nordwestschweiz (Kanton Basel-Stadt, Basel-Land, Bezirke Dorneck und Thier- stein im Kt. Solothurn, Laufental im Kt. Bern, Bezirke Laufenburg und Rheinfelden im Kt. Aargau) heimat- berechtigten oder seit mindestens dem 1. Januar 1980 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) Archi- tekten und Planungsfachleute	30 sept. 82 (dès le 8 mars 82)	
Crédit Suisse, Genève	Création artisanale et industrielle à Genève	Créateurs domiciliés personnellement ou profession- nellement à titre permanent dans le canton de Genève	30 sept. 82	14/82 B 82
Wiggins Teape, Multitec AG, Wankdorffeldstr. 66, 3000 Bern 22	Architekturgetreue Massstabzeichnungen	Int. Wettbewerb für Architekten, Architekturstuden- ten und andere	15 octobre 82	
Commune de Chermignon	Installations sportives et touristiques de Crans	Architectes résidant dans le canton du Valais depuis le 1 ^{er} janvier 1982, aux architectes valaisans établis en Suisse et sur invitation à un certain nombre d'archi- tectes de Suisse romande et du Tessin sélectionnés après dépôt de leur candidature (jusqu'au 11 juin 1982)	15 nov. 82 (21 juin 82)	13/82 B 78
Moneta AG und Einwohnergemeinde Baden	Überbauung am Cordulaplatz/Hintere Metzgasse in Baden, CP	Architekten, die seit mindestens dem 1. Januar 1981 in Baden niedergelassen sind (Wohn- oder Geschäftssitz) sowie Architekten mit Bürgerrecht in Baden	19 nov. 82 (30 juillet 82)	
Stadt Thun	Überbauung des Mühlenareals, Thun, CP	Fachleute, welche seit dem 1. Januar 1981 im Kanton Bern ihren Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Gemeinde Thun heimatberechtigt sind	3. déc. 82 (19 juin 82)	
Fondation pour l'Ecole de la construction et la FVE	Ecole de la construction et bâtiment administratif de la FVE à Tolochenaz	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois et établis professionnellement dans le canton avant le 1 ^{er} janvier 1981. Les concurrents peuvent collaborer avec un ingénieur civil	10 déc. 82 (1 ^{er} oct. 82)	13/82 B 78
Commune de Satigny GE	Salle omnisports et locaux annexes, CP	Architectes genevois établis dans le canton de Ge- nève; architectes confédérés domiciliés et ayant un bureau dans le canton de Genève depuis une date an- térieure au 1 ^{er} janvier 1980; architectes étrangers do- miliés et ayant un bureau dans le canton de Genève depuis une date antérieure au 1 ^{er} janvier 1972	20 déc. 82 (10 sept. 82)	15-16/82 B 86
Commune de Chêne-Bougeries GE	Aménagement du village de Chêne-Bougeries, CI	Concours ouvert à tous les architectes et étudiants en architecture domiciliés à Genève avant le 1 ^{er} janvier 1979, ainsi qu'à tous les architectes et étudiants en architecture genevois, quel que soit leur domicile	29 déc. 82	11/82 B 70
Ministère français de la Culture	Concours international pour la création de nouveaux meubles de bureau	Architectes d'intérieur, designers et plasticiens	29 déc. 82	18/82 B 97
Office des constructions fédérales, Lausanne	Logements (appartements et villas), Préverenges, CP	Tous les architectes établis au moins depuis le 1 ^{er} jan- vier 1981, domiciliés dans le canton de Vaud ou origi- naires de ce canton, pour autant qu'ils puissent être reconnus par le Conseil d'Etat	24 janvier 83 (6 sept. 82)	14/82 B 82
Baudepartement des Kantons Solothurn	Kantonsspital in Olten, CP	Selbständige Architekten, die seit dem 1. Januar 1981 im Kanton Solothurn Wohn- oder Geschäftssitz ha- ben und seit diesem Datum selbständig sind, ferner alle seit dem 1. Januar 1981 im Kanton Solothurn he- imatberechtigten selbständigen Architekten, die seit diesem Datum selbständig sind	11 février 83 (23 juillet 82)	
Etablissement public pour l'aménagement de la région Défense, Etat français	Concours international, Centre international de la Communication, deux ministères, Paris, CP	Les concurrents devront justifier du droit d'exercer la profession d'architecte dans leur pays, avoir déjà réa- lisé un bâtiment public ou un ensemble de logements, avoir déjà participé à un concours d'architecture na- tional ou international	1 ^{er} mars 83 (30 sept. 82)	18/82 B 98
Verwaltungskommission des Bezirksspitals St. Josef, Tafers	Umbau- und Erweiterungsbau des Beizksspitals, CP	Alle im Kanton Freiburg heimatberechtigten oder seit dem 1. Januar 1980 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) und im Berufsregister des Kantons Freiburg oder im REG eingetragenen, selbständigen Architekten	31 mars 83 (6 sept.- 4 octobre 82)	

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*¹ et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

¹ Organe officiel en langue allemande de la SIA.

Carnet des concours

Les handicaps de la vie quotidienne

Résultats

Ce printemps, l'Œuvre (association suisse d'artistes, d'artisans et d'industriels, reconnue d'utilité publique par la Confédération), a ouvert un concours d'idées aux différentes régions linguistiques de notre pays. Il s'agissait de provoquer dans notre population des réflexions au sujet de nombreux handicaps que nous rencontrons dans notre vie quotidienne. L'association avait en effet décidé de choisir la ou les meilleures questions soulevées pour ouvrir, cet automne, un second concours à tous les créateurs établis en Suisse.

Placé sous la présidence de M. Urs Tschumi, architecte, président de l'Œuvre, Genève, le jury appelé à juger le premier tour du concours national de réflexion et de création en Suisse était constitué de:

MM. Georges Calame, graphiste, membre de l'Œuvre, Genève; Claude Dupraz, designer, membre de l'Œuvre, Genève; André Leman, architecte, vice-président de l'Œuvre, Perly/GE; Jacques Monnier, directeur de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts et d'Art appliqué, membre de l'Œuvre, Lausanne; Daniel Reist, urbaniste de la Ville de Berne, ancien président du Schweizerischer Werkbund, Berne; M^{me} Josiane Tuescher, secrétaire et membre de l'Œuvre, Marly/FR; M. Jakob Zweifel, architecte, membre de l'Œuvre, Zurich.

Le jury s'est réuni les mardi et mercredi 8 et 9 juin 1982 au Bouveret/VS.

Il a commencé par prendre acte du fait que cette confrontation nationale a suscité un très vif intérêt comme l'attestent plus de 300 demandes de règlement reçues dans les délais. Ensuite, il a considéré que les 202 propositions formulées correspondaient aux exigences du règlement: il les a donc déclarées recevables.

Après avoir débattu de toutes les propositions reçues, il s'est plu à constater la diversité des questions soulevées, compte tenu du caractère volontairement indéfini des données adressées aux concurrents.

La grande majorité des participants fait état du malaise de la vie urbaine et de ses symptômes: pollutions visuelle, sonore, atmosphérique, stress, dégradation des relations sociales, notamment, et laissent entendre que le progrès technique est en mesure de lever la plupart des problèmes. Cette façon générale de voir les choses, c'est-à-dire d'assurer à tout prix la plus grande autonomie aux personnes handicapées, tendrait à démobiler l'altruisme: l'attention personnelle portée aux difficultés rencontrées par les tiers représente une contribution décisive à la qualité générale de la vie. Etant donné la variété des questions

abordées par les concurrents et le fait qu'aucune ne paraît absolument prioritaire, le jury décide de distinguer un certain nombre d'entre elles, soit en leur attribuant un prix ou une mention, soit en assurant leur publicité. En effet, il est convenu que l'ensemble des propositions retenues feront l'objet d'un fascicule, qui comprendra le rapport du jury et la formulation de chacune des idées retenues.

Le palmarès du concours s'établit donc de la manière suivante, soit:

deux premiers prix ex aequo de Fr. 1500.— chacun qui vont à M^{mes} Hélène Würzler de Hersenschwenden/BE et Susanna Zumkehr-Hochuli de Thoun; trois seconds prix ex aequo de Fr. 1000.— chacun à MM. Markus Brüderlin de Riehen/BS, Peter Estermann de Lucerne et Dietrich Garbrecht de Zurich; six mentions de Fr. 500.— chacune à M^{me} Francine Bally de Vaduz, MM. Willi R. Hess de Berne, Peter Plüss de Zurich, Pierre Rebetez de Bassecourt/Ju, Ronald Roggen de Zurich et P. G. Ulmer de Schaffhouse.

En outre, le jury décide de publier parallèlement aux propositions primées les idées formulées par MM. Charles Grathwohl de Prilly, Guexborgatta de Genève, Ueli Hofer de Thoun, Gérard Ifert de Bâle, Erwin Muehlestein de Veyrier/GE et M^{mes} Hedwig Schaffer de Nidau et Rosa Schneider de Genève.

Ouverture du 2^e tour

Le jury a décidé de recommander au comité de direction de l'Œuvre le choix des deux premiers prix comme thème du deuxième tour du concours ouvert aux créateurs suisses. Il s'agira, pour les concurrents, de proposer un concept global de collecte, de ramassage et d'éventuelle récupération des déchets nocifs. Le choix d'un tel thème est dicté à la fois par l'importance et l'ampleur d'un tel problème et par le souci d'intéresser les milieux professionnels les plus larges à sa solution: urbanistes, architectes, designers, graphistes, en particulier, peuvent être directement concernés par un travail qui implique la conception de conteneurs, la distribution de récipients en ville et dans les lieux de travail, la signalisation des récipients et la sensibilisation par le truchement de supports divers.

Les créateurs professionnels et les étudiants des écoles d'art intéressés par le thème du concours sont invités à en demander le règlement auprès du secrétariat de l'Œuvre, case postale 666, 1701 Fribourg, jusqu'au 31 octobre 1982.

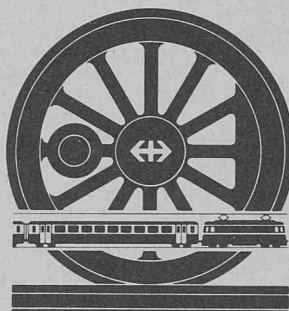
L'Œuvre espère ainsi stimuler la création en Suisse et contribuer du même coup à résoudre l'un des problèmes les plus lancinants de l'économie moderne. Enfin le jury recommande également à l'Œuvre de prendre l'initiative

d'organiser des actions ponctuelles, en relation avec les organismes publics et privés intéressés. Ces actions concerneront notamment:

1. Un concours ouvert aux villes d'une certaine importance pour la revalorisation du trafic piétonnier par rapport à celui des automobiles.
2. Un concours ouvert aux villes d'une certaine importance pour la création d'affiches destinées à une meilleure identification, par la population, des quartiers que cette dernière habite.
3. Un concours ouvert aux créateurs pour la conception de livres destinés aux jeunes non-voyants.

Le jury souhaite que son choix contribue à stimuler la création en Suisse et à améliorer du même coup la qualité générale de la vie.

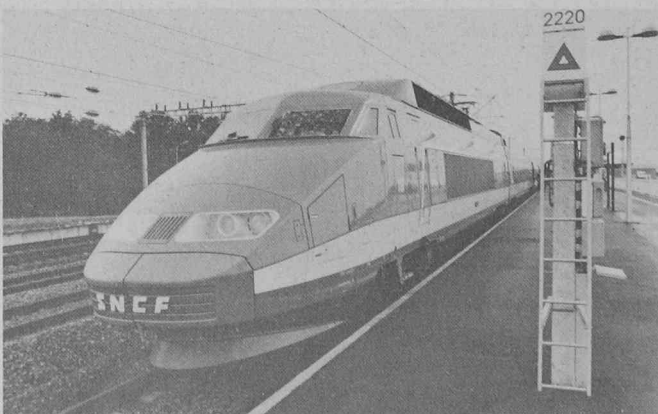
Expositions



Chemin de fer 82 — un imposant spectacle ferroviaire

Bâle, 23 octobre-7 novembre 1982

Cette première Foire suisse spécialisée des chemins de fer, avec journées d'information, aura lieu durant la Foire d'automne de Bâle, du 23 octobre au 7 novembre 1982, dans les halles de la Foire suisse d'échantillons, comme la manifestation analogue qui s'y est tenue il y a quatre ans. Cette foire spécialisée s'accompagnera d'une exposition «Chemin de fer — réalité et modèles 82». L'une et l'autre attireront aussi bien les professionnels du chemin de fer que les amis du rail au sens large du terme.



La synthèse du progrès en matière ferroviaire: le TGV.

En plus de la foire, les journées et excursions d'information, qui se dérouleront dans la semaine du 25 au 29 octobre, susciteront un intérêt particulier pour l'homme du métier. Alors que les matinées seront consacrées à des exposés, le programme prévoit, pour les après-midi, des visites et des entretiens professionnels. Les conférences du matin traiteront de questions ferroviaires d'ordre général telles que la diversité des transports par le rail, l'état, les possibilités et l'avenir des chemins de fer suisses ainsi que le système, la technique et l'exploitation du TGV (train à grande vitesse). Le chapitre de la technique ferroviaire portera notamment sur l'évolution la plus récente en matière de construction des véhicules, sur les problèmes de construction et d'entretien des lignes, des ponts et des tunnels, sur les économies d'énergie réalisées par le chemin de fer et sur la sécurité dans les transports publics. Le thème de l'exploitation ferroviaire comprendra les moyens et les méthodes d'exploitation, un premier bilan de l'horaire cadencé suisse, le plan d'affectation des locomotives et du matériel remorqué et la planification du trafic d'agglomération à l'exemple de la ville de Zurich.

En outre, deux journées sont réservées pour des excursions particulières. L'une, à destination de Winterthur et d'Oerlikon, concernera la construction de locomotives en Suisse et l'autre servira à présenter le doublement de la voie du Lötschberg et à démontrer la diversité de la technique en prenant pour exemple des lignes desservant des stations de sport. De nombreuses organisations et associations suisses et internationales tiendront aussi leurs congrès à Bâle au cours de cette période; il s'agit notamment de la Conférence internationale pour l'unité technique des chemins de fer (UT), de Swissrail Export Association, à Zurich, de l'Office de recherches et d'essais de l'Union internationale des chemins de fer (ORE), à Utrecht, de la Commission économique pour l'Europe (ECE), Comité des transports intérieurs, à Genève, de LITRA, Service d'information des transports publics, à Berne, de BEKA, Einkaufs- und Wirtschaftsgesellschaft für Verkehrsbetriebe mbH, à Cologne,